



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 avril 2022

MAIRIE
DE
PLAISANCE



Le 25 Avril 2022

Madame le Maire de PLAISANCE
à
Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 29 AVRIL 2022 à 09 Heures à la salle des fêtes

Ordre du Jour :

Approbation du PV précédent

Délibérations

- ✓ Location du logement communal n°01 ancienne école de Mandacou sis route du Pech Peiros à compter du 1^{er} mai 2022,
- ✓ Virement de crédits n° 01.

Questions diverses.

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**, le **VINGT-NEUF** du mois d'**AVRIL** à 9 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé en la salle des fêtes de PLAISANCE, sur convocation du 25 avril 2022 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Présents : **07**

Etaients présents :

Mme CHAPOTARD Maire.

MM. ROUCHON 2ème adjoint, PACE 3ème adjoint.

Mmes CAILLARD, PROU, ROUCHON.

MM. LONGUET.

Absents excusés : MM. FRICOT, SICOT, De MONTBRON

Procurations : M. FRICOT à M PACE, M De MONTBRON à Mme CHAPOTARD, M. SICOT à M. LONGUET

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 12 avril 2022.

Délibérations

- ✓ Location du logement communal n°01 ancienne école de Mandacou, sis au 975 Route du PECH PEIROS à compter du 1^{er} mai 2022.
- ✓ Virement de crédits n° 01.

Questions diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 9h00

Monsieur Pascal LONGUET est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2022-18 Location du logement communal n°01 ancienne école de Mandacou, sis 975 route du Pech Peiros à compter du 1er mai 2022

Madame le Maire, informe le conseil municipal que Madame SIMON Caroline actuellement titulaire du bail de location du logement communal n° 2, sis 382 Route du PECH PEIROS bourg de Mandacou souhaite emménager dans le logement communal n°1 sis 975 Route du Pech Peiros au bourg de Mandacou. Le loyer est fixé à 397.50 € mensuel et 2.50 € de forfait assainissement. Le bail prendra effet au 1^{er} mai 2022.

Mme le Maire invite le Conseil à se prononcer sur cette proposition.

VOTANTS : 10 dont 3 procurations Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00

2022-19 Virement de crédits n° 01

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2000.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2132 - 34	Immeubles de rapport (travaux au logement ancien presbytère)	2000.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		2000.00
TOTAL :		2000.00	2000.00

VOTANTS : 10 dont 3 procurations Pour : 10 Contre : 00 Abstention : 00

Questions et informations diverses

Sécurité : Madame le Maire informe le conseil municipal que de nombreux cambriolages ont eu lieu sur la commune et les communes environnantes. Un message dans l'application Panneau Pocket a été rédigé afin de prévenir les habitants de la commune et rappeler les consignes de prévention.

Espaces verts : La commune recherche une entreprise pour l'entretien des espaces verts de la commune du fait de la prolongation de l'arrêt maladie de l'employé municipal. En attendant, les élus entretiendront les espaces verts autour de la Mairie.

Santé : La Communauté de Communes Portes Sud Périgord, a créé une commission lutte contre la désertification médicale. Madame le Maire et M. FRICOT font partie de cette commission.

Nuisances : Madame le Maire fait lecture d'un courrier d'une personne qui se plaint des dégâts occasionnés par des fientes de pigeons sur la pierre tombale de leurs parents inhumés au cimetière d'Eyrenville. Madame le Maire rappelle que des travaux ont été réalisés pour éviter que les pigeons se posent sur les ouvertures et toitures de l'église et qui est très compliqué d'éradiquer le problème. Un piégeur agréé a été missionné afin de réduire le nombre de volatiles.

Repas de voisins 2022 : Le repas de voisins /feux de la Saint Jean 2022 est fixé au vendredi 24 juin 2022 au soir sur le parking de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h50.